

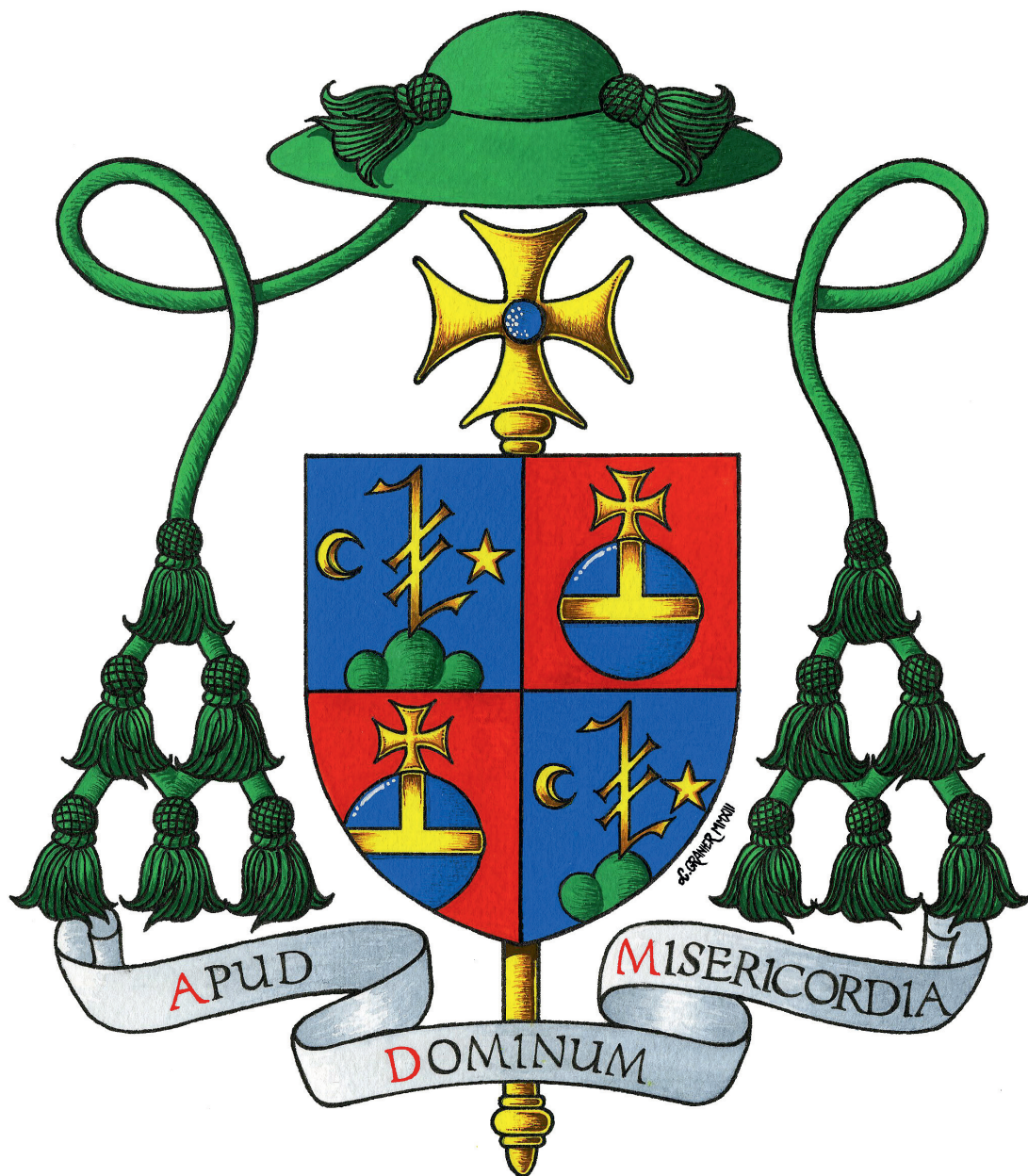
ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES
SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK
ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

ARCHIVUM HERALDICUM

Separata aus Heft 2014

Les armoiries de Monseigneur Alain de Raemy

PIERRE ZWICK



C'est le 30 novembre 2013 que le Pape François a constitué Alain de Raemy, auxiliaire de l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, avec le titre d'évêque de Turre di Mauritania.

Monseigneur de Raemy, d'origine fribourgeoise, est né le 10 avril 1959 à Barcelone où il a suivi sa scolarité obligatoire. A partir de 1974, il étudia au collège des Bénédictins d'Engelberg où il obtint son baccalauréat.

Après une année passée en faculté de droit à Zurich, il opta pour des études de philosophie et de théologie à l'Université de Fribourg. Suivant sa vocation, il entra au séminaire diocésain et continua sa formation en théologie. Ayant obtenu une licence en ecclésiologie, il fut ordonné prêtre le 25 octobre 1986 à Fribourg. Il fut nommé successivement vicaire à la paroisse Saint-Pierre à Yverdon, puis

curé *in solidum* à Lausanne. Après avoir repris des études en théologie à Rome, il revint en Suisse, d'abord à Morges, puis à Fribourg où il eut la charge de la paroisse du Christ-Roi, avant de devenir curé modérateur de l'unité pastorale de Notre-Dame, et en même temps, chanoine de la cathédrale Saint-Nicolas. Depuis 2006, il est le chapelain de la Garde Suisse pontificale au Vatican.

Un évêque auxiliaire qui, comme Monseigneur de Raemy, n'a pas la charge pastorale d'un diocèse, avec le pouvoir propre et immédiat requis, est appelé évêque titulaire car il porte le titre d'un diocèse disparu. Il n'en a que le titre (non la charge effective) alors même qu'il a la plénitude de la consécration, du sacrement de l'ordre, comme les évêques diocésains. Comme auxiliaire de l'évêque, il ne peut pas prendre tout ou partie des armoiries du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, dans les siennes, car seul Monseigneur Morérod, évêque diocésain, en a la légitimité¹.

Les armoiries de Raemy, famille originaire de Zofingue, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1517, sont connues depuis 1585 avec de nombreuses variations dans le temps. Le siège épiscopal de Torre di Mauritania n'est plus occupé depuis la conquête Arabe au VIII^e

siècle. Il n'a donc jamais eu d'armoiries. Plutôt que d'en créer des apocryphes, Monseigneur de Raemy a préféré rappeler d'une part son origine valaisanne par sa mère née Kuntschen, et d'autre part son engagement comme chapelain au sein de la Garde Suisse pontificale. Les 2^e et 3^e quartiers reprennent le monde croisé et cintré des armoiries Kuntschen, mais aux couleurs de la Garde, gueules, or et azur.

Les armoiries du nouvel évêque se déclinent de la manière suivante: *écartelé aux 1^{er} et 4^e de Raemy, d'azur à un fer de loup d'or barré deux fois, posé en pal, sur une montagne de trois coupeaux de sinople, accompagné à dextre d'un croissant contourné d'or et à senestre d'une étoile du même; aux 2^e et 3^e de gueules au monde d'azur croisé et cintré d'or.*

La démarche de création est plaisante. Conformément à l'usage actuel, l'écu est posé sur une croix de procession sommée du chapeau épiscopal à douze glands de sinople. L'artiste Laurent Grenier en a réalisé un dessin précis dont il faut cependant regretter l'enquerre entre les quartiers.

Un phylactère porte la devise choisie par Monseigneur de Raemy, tirée du psaume 130: *Apud Deum misericordia*, «La miséricorde se trouve auprès de Dieu».

¹ Nous remercions Monsieur Philippe Gardaz, ancien juge cantonal vaudois, spécialiste des rapports de droit entre les églises et l'Etat, à qui nous devons toutes les informations utiles tirées du Code de droit canon.

Adresse de l'auteur: Pierre Zwick
Boulevard de Pérolles 3
Case postale 114
CH-1705 Fribourg